

ACTION N1 : ACCOMPAGNER LES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX POUR FACILITER L'ACCÈS A L'OFFRE ALIMENTAIRE RÉGIONALE

PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	Les Projets Alimentaires Territoriaux visent à développer la consommation de produits locaux et de qualité, en soutenant l'installation d'agriculteurs et l'émergence de filières locales de production, de transformation et de distribution. En février 2024, on dénombrait en région 35 PAT animés par plusieurs types d'EPCI : parc naturel régional, communauté de communes, communautés d'agglomération, métropole, PNR, CD... Ces gouvernances en place autour de projets sont un atout important pour augmenter sensiblement la consommation locale des productions agricoles et agroalimentaires régionales. En particulier, les objectifs fixés par la loi EGALIM pour la restauration collective publique et privé en matière d'approvisionnement de qualité et issus de l'agriculture biologique et désormais de produits locaux sont des vecteurs forts pour donner un cap stratégique aux PAT en place vers de nouveaux marchés pour l'agriculture régionale.
Description	L'action consiste à accompagner les PAT dans la réalisation de projets concrets permettant d'augmenter sensiblement la part de produits agricoles régionaux dans l'assiette des citoyens de la région. Chaque PAT sera accompagné pour définir des objectifs chiffrés précis à atteindre par catégorie de produit. Puis, il s'agira d'en assurer la cohérence au niveau régional afin de garantir les regroupements de la demande et la mutualisation des outils existants à construire pour limiter les surcoûts sur les repas. Dans cet objectif, il s'agira en particulier de mettre en place une logistique de transport efficiente. Des travaux seront conduits pour aboutir à une vision régionale pour une prise en compte spécifique par les PAT des filières bio régionales, du développement de l'élevage à l'herbe extensif et des filières de légumineuses à graines. L'action consistera aussi en priorité à réfléchir aux modalités favorisant l'accès des plus modestes à cette offre régionale de qualité. Enfin en lien avec cette action, les acheteurs publics soumis au respect de la loi EGALIM s'organiseront en groupe de travail pour envisager des modalités de commande coordonnées, performante économiquement et donnant de la visibilité aux filières.
Leviers de planification écologique concernés	<ul style="list-style-type: none">• Respect d'EGALIM pour la restauration collective• Agriculture Biologique• Réduction de l'usage de produits phytosanitaires
Etapes de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none">• Cartographie des outils (équipements de transformation, stockage et distribution) existants, programmés ou manquantes, et de la faisabilité de mutualisations inter-territoriales• Mise en place de la concertation régionale pour l'élaboration d'une doctrine régionale comportant des axes stratégiques communs aux PAT pour mutualiser et rationaliser les efforts (notamment les infrastructures, la logistique)• Définition des modalités d'accompagnement des projets stratégiques des PAT• Appui à la mise en œuvre des projets des PAT

PILOTAGE DE L'ACTION

Public cible	Collectivités porteuses de PAT, filières agricoles et agroalimentaires		
Pilote Co-pilote	Etat (DRAAF) ADEME, Région	Partenaires	Chambres consulaires, Organisations et syndicats agricoles, Coopératives, Entreprises agroalimentaires, Lycées agricoles, Départements, Plateforme Agrilocal, UFC Que Choisir, Elus locaux et gestionnaires de restauration collective, Restaurateurs, Distributeurs...

SUIVI ET EVALUATION	
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de projets nouveaux mis en œuvre dans le cadre des PAT, en cohérence avec la doctrine régionale Part des cantines respectant les critères Egalim (objectif 100 % en 2030, via l'outil MaCantine)
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la production et de la consommation de produits bio Atteinte des objectifs d'EGALIM sur l'approvisionnement en restauration collective

OPERATIONNALISATION	
Délai de réalisation	2025-2027
Jalon : objectif à fin 2025	Publication de la doctrine régionale
Pour aller plus loin	<ul style="list-style-type: none"> <u>Accueil - France PAT</u> : Portail du réseau national des PAT (observatoire national, boîte à outils, boîte à financements...) <u>Teradi : le réseau des PAT et SAT en Bourgogne-Franche-Comté - France PAT</u> : Mise en réseau, appui technique, centre de ressources, reconnaissance de démarches alimentaires <u>Planification écologique : lancement de l'appel à candidatures « Soutien au déploiement des projets alimentaires territoriaux » Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt</u> (20 M€ sont consacrés aux projets alimentaires territoriaux) <u>Guide "repères et outils pour construire votre Projet Alimentaire Territorial" (2015) DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes</u>

ACTION N6 : RENFORCER L'ÉDUCATION ET LA SENSIBILISATION À UNE ALIMENTATION LOCALE, DURABLE, DIVERSIFIÉE ET DE QUALITÉ

PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	Les enjeux liés à l'alimentation durable et locale sont au cœur des politiques publiques, notamment dans un contexte de lutte contre le changement climatique et d'amélioration de la santé publique ; ils englobent la lutte contre le gaspillage alimentaire. A l'échelle nationale, la loi EGALIM, adoptée en 2018, a notamment pour objectif de valoriser une agriculture toujours plus vertueuse et de rendre accessible une alimentation saine, sûre et durable pour tous. Dans sa continuité, à l'échelle régionale, le quatrième plan régional santé environnement de BFC 2023-2027 a pour enjeu majeur d'engager la région vers une agriculture durable et une alimentation plus saine. Pour ce faire, le 4ème plan régional santé environnement (PRSE4) prévoit de promouvoir une alimentation saine et durable pour tous en s'appuyant sur les politiques territoriales des services de l'Etat et des collectivités.
Description	L'action consiste à renforcer les initiatives de sensibilisation et d'éducation autour de l'alimentation responsable à destination de tous, y compris de ceux plus éloignés de ces enjeux dans un objectif d'amélioration de la santé. Cette action vise à faire de l'alimentation un levier du mieux-vivre pour tous sur le territoire en encourageant des actions éducatives autour d'une alimentation durable et saine pour, à terme, favoriser l'émergence de modèles de production et de consommation alimentaires résilients, qui considèrent les enjeux de santé, les enjeux économiques locaux et les enjeux liés à l'environnement (changement climatique, érosion de la biodiversité, cycles de l'eau). Le déploiement de la semaine du goût en région sera repensé en 2025 avec un ciblage des populations les plus à risques pour qui le changement de mode d'alimentation serait le plus nécessaire.
Leviers de planification écologique concernés	<ul style="list-style-type: none">• Respect d'EGALIM pour la restauration collective• Agriculture Biologique• Réduction de l'usage de produits phytosanitaires
Etapes de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none">• Poursuivre et amplifier les initiatives de formation/information/actions dans les établissements éducatifs de la région de la maternelle à l'enseignement supérieur• Recenser les programmes et réseaux existants, notamment associatifs, pour identifier les bonnes pratiques, créer ou renforcer des partenariats avec des acteurs locaux (associations, centres de recherche, collectivités)• S'inspirer de l'initiative « Débats pour le climat » (volet alimentation) de Grenoble Alpes Métropole pour la massification des changements de comportements : outiller les EPCI et les structures volontaires pour leur permettre d'organiser des débats localement, engager le tissu associatif dans la conception d'un dispositif régional innovant

	<ul style="list-style-type: none"> • S'appuyer sur les collectivités porteuses de PAT et leur animation régionale pour être relais locaux d'actions de communication pour promouvoir les initiatives et impliquer la population locale • Recenser et mettre en visibilité les fournisseurs / restaurateurs de produits locaux et de qualité
--	---

PILOTAGE DE L'ACTION			
Public cible	Tous publics. Cibles prioritaires : enfance et jeunesse, étudiants, seniors, QPV		
Pilote Co-pilotes	Etat (DRAAF) Rectorat, ARS	Partenaires	ADEME, Région, Collectivités notamment celles engagées dans des PAT, DDT, DREETS, EPHAD, Etablissements de santé, Associations intervenant dans le champ de l'alimentation (dont banques alimentaires), Organismes de formation, CROUS, Associations sportives et culturelles, UFC que choisir...

SUIVI ET EVALUATION	
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de formations, ateliers, actions organisées dans les établissements scolaires • Nombre de partenariats avec des acteurs locaux
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> • Part de l'alimentation régionale dans l'assiette moyenne régionale
Conditions de réussite	<ul style="list-style-type: none"> • Élargissement des publics cibles grâce à une diversification des formats de formation (ex. : formations au sein d'associations sportives ou culturelles) • Mise en évidence du lien entre une alimentation saine et durable, l'impact sur la santé et l'ensemble de la chaîne alimentaire • Mobilisation de lieux d'échange et d'expérimentation autour de l'alimentation durable • Implication directe des agriculteurs locaux en tant que formateurs dans les parcours éducatifs

OPERATIONNALISATION	
Délai de réalisation	2025-2026
Jalon : objectif à fin 2025	Réalisation du cycle de la semaine du goût repensé autour de l'objectif de transition.

Pour aller plus loin

- Exemple de réseau d'alimentation durable : Réseau Marquerite, accompagnements de projets innovants en éducation agri-alimentaire
- AAP éducatifs sur l'alimentation durable (Grenoble Alpes Métropole) : « Accompagner et préparer les changements de comportements dans l'alimentation »
- Projet « PRALINES » (PRomotion de l'ALimentation : Nutrition, Environnement et éveil Sensoriel) : professionnaliser un écosystème d'acteurs à l'éducation alimentaire
- Exemples de projets d'éducation à l'alimentation des jeunes en région Occitanie
- Lien vers les Débats pour le Climat de Grenoble Alpes Métropole : <https://www.debatspourleclimat.fr/>
- Exemple d'association intervenant dans la Région dans le champ de la sensibilisation à l'alimentation : les insatiables